

Zeitschrift: Revue de théologie et de philosophie et compte rendu des principales publications scientifiques

Herausgeber: Revue de Théologie et de Philosophie

Band: 21 (1888)

Artikel: Le nom de parole de Dieu : donné a l'écriture

Autor: Chavannes, Henri

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-379434>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE NOM DE PAROLE DE DIEU

DONNÉ A L'ÉCRITURE¹

PAR

HENRI CHAVANNES

Le mouvement de la Réforme ayant fort ébranlé et, dans nombre d'esprits, absolument ruiné l'autorité de l'Eglise, et d'autre part la doctrine réformée du témoignage du Saint-Esprit étant trop spirituelle pour être saisie aisément par le commun peuple, le besoin d'une autorité extérieure en matière de foi se fit de bonne heure sentir : on remplaça donc l'Eglise par l'Ecriture, dont on déclara Dieu l'auteur : « *Solus Deus, dit Quenstedt, si accurate loqui velimus, S. S. auctor dicendus est; prophetæ vero et apostoli auctores dici non possunt, nisi per catchresin, utpote qui potius Dei auctoris calami fuerint.* » L'inspiration de l'Ecriture fut tenue pour immédiate et absolue : la Confession de Westminster (1646) la dit *immediate inspirata*, et par conséquent *authentica* dans toutes ses parties jusque dans ses moindres détails. La *formula consensus* (1674) va jusqu'à inspirer, on le sait, les points-voyelles² et à nier les variantes. Quenstedt s'exprime encore ainsi : « *Scriptura S. est infallibilis veritatis, omnisque erroris expers; omnia, et singula sunt verissima; quæcunque in illa traduntur, sive dogmatica*

¹ Lu à la Société vaudoise de théologie le 30 mai 1887.

² « *Hebraicus V. T. Codex, tum quoad consonas, tum quoad vocalia, sive puncta ipsa punctorum saltem potestatem, et tum quoad res tum quoad verba θεόπνευστος.* » (Formula consensus Helvet. c. 1.)

illa sint, sive moralia, sive historica, chronologica, topographica, onomastica. » Ce point de vue de Quenstedt était très répandu au XVII^e siècle : Heidegger en Suisse, Voetius en Hollande font aussi des auteurs bibliques des « *Dei auctoris calami, verbum dictantis notarii et amanuenses.* » L'assimilation entre la Parole de Dieu et l'Ecriture était complète.

Nous avons vu de nos jours ce même point de vue être présenté de nouveau par la plupart des adversaires de M. Schérer. M. Merle s'écrie, dans la brochure intitulée *le Témoignage de la théologie, ou le biblicisme de Néander*, dans laquelle il cherche à établir le singulier paradoxe consistant à dire que Néander et GausSEN ont le même point de vue sur l'inspiration, M. Merle, dis-je, s'écrie : « Nous rejetons de toutes nos forces la théorie d'après laquelle il faudrait distinguer l'Ecriture et la Parole de Dieu, en sorte que la Parole de Dieu serait dans l'Ecriture, mais ne serait pas dans toute l'Ecriture, d'où résulterait la nécessité du triage. » — « Toutes les forces » de M. Merle, les allures de hiérophante et les déclamations pontificales de M. Malan¹, les entreprises chevaleresques et quelque peu compromettantes de M. de Gasparin, les brochures de M. Darby, *la Théopneustie*, et les deux volumes sur le canon de M. GausSEN, que recommandait la piété de leur auteur, puis, plus récemment la singulière logique du rév. Garbett dans son livre intitulé : *la Parole de Dieu écrite*, ouvrage dont la traduction fut le testament théologique de L. Burnier² : tout cela n'a pas empêché que l'im-

¹ En voici un exemple : Dans sa brochure intitulée *l'Autorité de la Bible ne se démontre que par le Saint-Esprit*, Genève 1850, p. 18, M. Malan s'exprime ainsi : « Que le rationalisme apprenne enfin que, malgré ses cahiers, ses dictionnaires et ses journaux, il est forclos, de par le Saint-Esprit, de tout discernement d'une évidence incrémentée : et cela tout autant que le crétin des Alpes l'est d'une équation transcendante ; oui, tout autant que le mort, en sa mort, l'est et le demeure de la moindre admiration d'une brillante aurore. »

² On a encore traduit récemment de l'anglais une brochure de J. Anderson, docteur en médecine, intitulée : *l'Inspiration divine des saintes Ecritures, ou la Bible est la Parole de Dieu même*. Brighton, D.-B. Friend, éditeur. Il y est dit : « Tous les faits, tous les récits, tous les moindres détails de la Bible sont inspirés... tout est de Dieu... chaque mot de l'Ecriture inspirée est parole du Seigneur Dieu lui-même. » (P. 7.) « Une exac-

mense majorité des théologiens n'admettent actuellement la distinction entre l'Ecriture et la Parole de Dieu, et par conséquent la nécessité d'un triage à faire dans l'Ecriture, aux risques et périls d'un chacun. Avec cette distinction, que, pour le dire en passant, Ami Bost, ce représentant plein de bon sens du réveil, appelait « irrésistiblement certaine, » M. Ch. Cordey dit que « nous voguons en plein rationalisme. » (*De l'affaiblissement de l'autorité de la sainte Ecriture*, 1874.) Elle n'en est, disons-nous, pas moins admise généralement en théorie, de même qu'en théorie aussi chacun maintenant se défend de considérer la Bible comme un code uniformément inspiré ; mais en pratique on glisse bien souvent dans ce point de vue qu'on réprouve, en citant l'Ecriture sans méthode ni principe arrêtés, comme si tout y avait une valeur égale, et l'on appelle généralement chez nous l'Ecriture la Parole de Dieu ou *la Parole* tout court, comme le font habituellement les darbystes. On est fidèle en cela au point de vue de la Confession helvétique qui dit : « Nous croyons et confessons que les livres canoniques des saints prophètes et des saints apôtres qui composent le Vieux et le Nouveau Testament, sont véritablement la Parole de Dieu (*ipsum verum esse verbum Dei*¹). » La confession de foi de l'Eglise libre du canton de Vaud ne déclare pas formellement que l'Ecriture soit la Parole de Dieu, mais outre qu'elle s'en réfère à la Confession de foi helvétique, ses déclarations touchant l'inspiration, l'autorité et la suffisance des Ecritures peuvent bien être tenues pour à peu près équivalence des dates, des noms, des histoires, des promesses, des menaces, des prédictions n'était pas seulement d'importance, mais de nécessité absolue. » (P. 9.) « Toutes les contradictions (qu'on relève dans les Ecritures) peuvent recevoir une explication parfaite. » (P. 29.) « En tout et partout la Bible n'est autre que « la voix de Celui qui siège sur le trône au plus haut des cieux. » (P. 34.) Et pour prendre dans un autre milieu encore un exemple du même point de vue, M. Ch. Lagrange, astronome adjoint à l'Observatoire de Bruxelles dit dans l'ouvrage intitulé *le Christianisme et la méthode expérimentale*, Lausanne, A. Imer 1883 : « Dieu, dans sa bonté, nous a légué, en l'écrivant lui-même, l'histoire merveilleuse de ses dispensations. »

titude des dates, des noms, des histoires, des promesses, des menaces, des prédictions n'était pas seulement d'importance, mais de nécessité absolue. » (P. 9.) « Toutes les contradictions (qu'on relève dans les Ecritures) peuvent recevoir une explication parfaite. » (P. 29.) « En tout et partout la Bible n'est autre que « la voix de Celui qui siège sur le trône au plus haut des cieux. » (P. 34.) Et pour prendre dans un autre milieu encore un exemple du même point de vue, M. Ch. Lagrange, astronome adjoint à l'Observatoire de Bruxelles dit dans l'ouvrage intitulé *le Christianisme et la méthode expérimentale*, Lausanne, A. Imer 1883 : « Dieu, dans sa bonté, nous a légué, en l'écrivant lui-même, l'histoire merveilleuse de ses dispensations. »

¹ Conf. helv. post.

lentes à une déclaration formelle à cet égard. C'est le point de vue encore de tel de nos cantiques, qui dit de la Parole de Dieu :

Ta gloire, ô notre Dieu, brille dans ta Parole,
Elle est pour tes enfants un trésor précieux,
C'est la voix d'un ami qui soutient et console,
C'est la lettre d'amour écrite dans les cieux.
En la lisant, notre âme est toujours rafraîchie, etc.

Ces expressions : *la lettre d'amour*, et *en la lisant* montrent bien l'assimilation complète que fait l'auteur, M^{me} Exchaquet-Cuénod, de l'Ecriture et de la Parole de Dieu. Dans presque tous nos cultes du reste le pasteur ou l'ancien annonce qu'il va lire une portion de la Parole de Dieu, ou la sainte Parole de Dieu, telle qu'elle est contenue... au Psaume XC^e, par exemple, et là-dessus lecture est faite non de paroles prononcées par Dieu ou de sa part, mais au contraire de paroles qui lui sont adressées ; ce Psaume est, en effet, une prière, attribuée à Moïse, demandant à plusieurs reprises à Dieu de faire cesser sa colère par laquelle nos jours sont consumés. On dira peut-être : c'est la Parole de Dieu en ce sens qu'en nous ayant fait parvenir des paroles qui lui sont adressées, il nous fait connaître quels sont les sentiments qui lui plaisent de la part de ses créatures. On ne pourra guère user de cette explication pour les paroles de vengeance de David sur son lit de mort ni pour celles qui paraissent déclarer qu'après la mort tout est mort, qui disent que « l'homme n'a aucun avantage sur l'animal » (Eccl. III, 19), qu'un même accident arrive à l'homme et à la bête et que les morts ne louent pas Dieu. (Ps. CXV, 17.) Et du reste on n'appelle pas dans le langage ordinaire paroles d'un homme celles qui lui sont adressées, quand même il les approuve.

Mais, laissant pour le moment l'emploi contestable de cette appellation, et posant le pied sur un terrain plus solide que celui de l'usage, recherchons ce que signifie le terme de Parole de Dieu dans l'Ecriture elle-même.

Dans l'Ancien Testament tout d'abord, ce mot y désigne parfois tout simplement *l'action de Dieu*. C'est la puissance créa-

trice par laquelle Dieu a tiré l'univers du néant (Gen. I, 3; Ps. XXXIII, 6, sq.; comp. Hébr. XI, 3) et qui continue à agir dans le monde.

Oh ! que de l'Eternel la parole est féconde,
L'univers fut jadis l'ouvrage de sa voix !
Il dit... les éléments, le ciel, la terre et l'onde
Du néant sortent à la fois

a fort bien dit Louis Racine. C'est la Parole de Dieu qui guérit (Ps. CVII, 20), qui fond la neige et la glace (Ps. CXLVII, 15, 18); elle désigne les forces de la nature, comme on dit de nos jours, lesquelles sont bien en effet des ordres, des commandements, des voix, des paroles de Dieu, pensée bien plus juste, plus profonde, plus véritablement scientifique au fond que celle du phénoménisme contemporain qui va bien jusqu'à statuer des lois, mais s'interdit de remonter jusqu'au législateur. Parole de Dieu est ainsi parfois synonyme de *pensée*, de *volonté de Dieu*. Joël (II, 11), dit que les sauterelles sont l'exécuteur de sa parole. Dieu nous parle, en effet, non seulement par la nature qui nous montre sa puissance et sa divinité éternelles (Rom. I, 20), mais dans les événements de l'histoire et les circonstances de nos vies individuelles, toujours pour ceux, il va sans dire, qui ont des oreilles pour entendre.

Souvent dans l'Ancien Testament, Parole de Dieu désigne telle *révélation particulière*, tel ordre à suivre, telle charge à remplir ; il s'agit de cas spéciaux où l'Eternel a manifesté sa volonté, fait connaître ses desseins ; ainsi en est-il de la parole que l'Eternel a prononcée contre Sennachérib (2 Rois XIX, 21), de la parole de l'Eternel qui était rare du temps de Samuel (1 Sam. III, 1), lequel demande à Dieu de confirmer la parole qu'il a prononcée touchant son serviteur (2 Sam. VII, 25). On demandait du temps de Jérémie (XXXVII, 17) s'il y avait quelque parole de par l'Eternel. C'est dans des occasions particulières que la Parole de Dieu lui fût adressée (Jér. VII, 1), de même qu'à Ezéchiel (I, 3), à Joël (I, 1), à Jonas (I, 1). La parole qu'Esaïe (II, 1) a vue touchant Juda et Jérusalem (IX, 7) est synonyme de la révélation que Dieu a donnée à Esaïe touchant Juda et Jérusalem. On peut rapprocher Jean-Baptiste

des prophètes de l'ancienne alliance quant au mode de révélation dont il fut honoré : « La Parole de Dieu, nous est-il dit, fut sur Jean, le fils de Zacharie, dans le désert. » (Luc III, 2.)

Mais très souvent aussi le terme de Parole de Dieu désigne dans l'Ancien Testament sa *révélation en général*, l'alliance de Dieu avec Israël. (Ex. XX, 1 ; Ps. CV, 8, 9,42 ; Agg. II, 5.) Le parallélisme de la poésie hébraïque montre que Parole de Dieu **דְּבָר יְהֹוָה** est fréquemment synonyme de loi, statuts, droits, commandements, ordonnances, témoignages. (Nomb. IV, 1, 2 ; Deut. XXX, 10-14 ; XXXII, 46, 47 ; Ps. CXIX, 9, 11, etc. ; Ps. CXLVII, 19, 20.) Un seul exemple : au Psaume CXIX, 67 : « Avant d'avoir été humilié, je m'égarais ; mais à présent je garde ta Parole » et au verset 71 : « Il m'est bon d'avoir été humilié, afin que j'apprenne tes statuts. »

Dans le Nouveau Testament le terme qui nous occupe **λόγος κυριοῦ, ρῆμα θεοῦ** (Rom. X, 17) désigne ordinairement l'Evangile, la vérité religieuse que Jésus, que les apôtres prêchaient ; dans les Evangiles elle est souvent appelée la parole du royaume. (Marc IV, 14 ; Jean XV, 3 ; Act. XI, 19 ; XII, 24, etc. ; 1 Cor. I, 5 ; V, 19 ; 2 Cor. II, 10 ; IV, 2 ; Col. I, 5 ; Eph. VI, 17 : épée de l'Esprit.) Il nous est constamment parlé de l'entendre (Luc XVIII, 28 ; Act. XIII, 44), de l'annoncer (XIII, 7) ; il n'est jamais question de la lire, ce qui montre que dans l'Eglise primitive on ne désignait par la Parole de Dieu ni la collection à peu près achevée des livres de l'Ancien Testament, ni naturellement celle à peine commencée des livres du Nouveau.

Il serait bien superflu de montrer que la Parole de Dieu dans la parabole du semeur (Matt. XIII, 19-23), répandue dans le champ, ce ne sont pas des rouleaux des livres de Moïse et des prophètes, que la Parole de Dieu qui, semence incorruptible, réengendre, vit et demeure éternellement (1 Pier. I, 23), qui est vivante, efficace, plus tranchante qu'aucune épée à deux tranchants, qui pénètre jusqu'à la division de l'âme et de l'esprit, qui juge des pensées et des intentions des cœurs, devant laquelle aucune créature n'est cachée (Hébr. IV, 12, 13), qu'on goûte avec les puissances du siècle à venir, que cette bonne parole, **καλὸν θεοῦ ρῆμα** (Hébr. VI, 5), ce ne sont pas les écrits des

apôtres, mais bien la vérité divine, le saint message dont ils étaient porteurs.

Pour Israël le centre des révélations de Dieu était les paroles, **דְּבָרִים**, que Dieu fit entendre à son peuple sur le Sinaï par le moyen de Moïse. Ces paroles une fois écrites, comme Dieu lui-même en avait donné l'ordre à Moïse, étaient naturellement toujours les paroles de l'Eternel, et cette appellation semble avoir dû tout naturellement s'étendre aux autres documents des révélations de Dieu, à mesure qu'ils furent écrits. Quand il n'y eut plus de prophètes en Israël, que l'Eternel ne parla plus à son peuple par leur moyen, on dut s'attacher d'autant plus à leurs écrits, de même qu'on s'attacha aux écrits apostoliques et qu'on les réunit avec soin, une fois que leurs auteurs furent décédés, et il serait dans la nature des choses, semble-t-il, qu'on en fût venu à appeler Parole de Dieu les écrits où l'on puisait toujours plus exclusivement cette parole. On pourrait s'attendre *a priori* à trouver de bonne heure déjà les écrits sacrés désignés par ce terme. De fait voyons ce qui en est. Dans le Nouveau Testament, les écrits du Nouveau Testament sont naturellement rarement désignés : Luc appelle les évangiles ou essais d'évangiles, ou portions d'évangiles antérieures au sien des *récits* (*διήγησις* narration), des choses qui ont été reçues parmi nous, composés par beaucoup de personnes ; il appelle son évangile un *traité* (comme la version de Lausanne traduit ici *λόγος*) sur toutes les choses que Jésus commença de faire et d'enseigner (Act. I, 1) ; Paul appelle ses lettres des *lettres* (Col. IV, 16, etc.) ; la seconde de Pierre (III, 15, 16) les désigne de la même façon, mais elle les appelle aussi des *Ecritures* ; Jean appelle son Apocalypse un *livre*, *βιβλος* (XXII, 19 ; comparez aussi Jean XXI, 25). Ainsi : récits, si l'on admet que les deux premiers Evangiles furent connus de Luc, traité, lettres, Ecritures et livre, voilà les désignations qu'on trouve dans le Nouveau Testament des écrits qui le composent ; jamais ils ne sont appelés la Parole de Dieu.

Les écrits de l'Ancien Testament sont désignés dans le Nouveau une fois par *la loi de Moïse, les prophètes et les Psaumes* (Luc XXIV, 44), puis par le *livre* du prophète Esaïe (Luc IV,

17), les *saintes lettres* (2 Tim. III, 15), les *Ecritures* (Luc XXIV 27, 32, 45 ; Math. XXII, 22, 29 ; Jean V, 39) l'*Ecriture*, Act. VIII, 32 ; 2 Tim. III, 16), les *Ecritures Saintes* (Rom. I, 2.)

S'il est incontestable que dans le Nouveau Testament le terme de Parole de Dieu ne désigne pas les Ecritures, il n'en est pas absolument de même de l'Ancien : on peut soutenir que quand les Psaumes, par exemple, louent la Parole de Dieu, il s'agit des livres de l'ancienne alliance qui étaient déjà écrits et tenus pour saints ! Il est certain qu'à prendre plusieurs passages isolément, ce peut être le cas : quand, par exemple, le psalmiste dit qu'il médite la Parole de Dieu durant les veilles de la nuit (Ps. CXIX, 148), je ne nie pas qu'on ne puisse entendre l'expression au sens formel de l'Ecriture, mais je n'ai pourtant pas su trouver de passages de l'Ancien Testament où ce sens s'impose nécessairement à notre conscience exégétique, comme c'est souvent le cas dans notre langage moderne, par exemple dans le cantique que j'ai cité, où des expressions comme : « *en la lisant* notre âme est toujours rafraîchie » nous obligent absolument à prendre le terme de Parole de Dieu dans le sens de la Sainte Ecriture ; en tout cas dans beaucoup de passages de l'Ancien Testament il ne peut être question de livres, et il me paraît que toujours le terme qui nous occupe peut être entendu au sens spirituel ; c'est le cas en particulier de ce psaume CXIX où l'expression de Parole de Dieu n'est pas employée moins de trente-sept fois.

Dans les Apocryphes, je ne crois pas qu'on trouve le terme de Parole de Dieu employé dans le sens des Saintes Ecritures ; il y désigne, comme dans les livres canoniques de l'Ancien Testament, l'action de Dieu. La sapience de Salomon (XVI, 22) dit par exemple à propos de la piqûre des serpents brûlants : « Ce n'a été ni herbe, ni emplâtre qui les a guéris, mais ta Parole, Seigneur, qui donne la santé à toutes choses, » et un peu plus loin (v. 26) : « Ce ne sont pas les fruits qui nourrissent l'homme, mais ta parole qui garde ceux qui croient en toi. » Le Siracide dit (I, 5) : « La parole du Dieu très haut est la source de la sagesse. » « Il fait que toutes choses ont une heureuse fin, et elles sont établies par sa Parole. » (XLII, 20.) Je

pense bien qu'on trouverait aussi dans les Apocryphes le terme de Parole de Dieu désignant ses commandements, ce que je n'ai pas vérifié, non plus que ce qui en est du sens de ce terme dans la littérature rabbinique. Je n'ai aucune souvenance que chez Josèphe on le rencontre dans celui des Saintes Ecritures.

Personne ne peut nier que la Parole de Dieu n'eût été adressée aux prophètes et aux apôtres et prêchée par eux avant qu'ils eussent rien écrit. De là déjà la distinction s'impose entre la Parole de Dieu et l'Ecriture. Chacun le reconnaît aisément quant au passé; mais quant au temps présent, pour nous qui ne pouvons plus entendre la voix des premiers organes de cette parole, l'Ecriture n'est-elle pas tout ce qui nous en reste? Il est certain que quand, après un temps d'éloignement de Dieu, de tiédeur ou de chute, ou dans un temps d'épreuve, une âme soupire après Dieu, c'est dans l'Ecriture essentiellement qu'elle va le chercher et qu'elle trouve et entend sa voix ou sa parole; c'est un fait d'expérience. Et celui-là même qui n'aurait jamais fait une telle expérience personnelle, si c'est un esprit attentif et sérieux, ne pourra autrement que d'être frappé de ce grand fait historique de l'influence énorme qu'a exercée l'Ecriture Sainte dans tous les siècles, influence toute différente et bien plus profonde que ne le fut jamais celle d'aucun autre livre ici-bas: un plus puissant que les plus grands génies y parle bien assurément. Mais y parle-t-il exclusivement? L'Ecriture ne contient-elle pas des éléments accessoires qui n'ont pas droit à être considérés comme parole de Dieu? C'est une autre question. Les auteurs des livres saints, prophètes et apôtres, — pour ne parler que d'eux, en laissant de côté les auteurs inconnus, — n'étaient infaillibles, comme le dit le rév. Row¹, ni dans la vie ordinaire, ni dans leur prédication. Paul et Barnabas ne purent s'entendre touchant Marc, et Paul nous apprend que de sérieuses erreurs doctrinales étaient propagées par la conduite inconséquente de Pierre. Rien ne nous garantit qu'une fois qu'ils prennent la plume, les écrivains

¹ *Christian Evidences viewed in relation to modern thought, eight Bampton lectures, etc.* — London, Ferd. Norgate, 1884.

sacrés deviennent par le fait même infaillibles : en tout cas les apôtres ne réclament pas pour leurs écrits cette infaillibilité, et bien souvent ils s'en réfèrent à la Parole prêchée verbalement.

M. L. Bonnet dans sa brochure *la Parole et la foi*, réponse à *la Critique et la foi* de M. Schérer, après avoir montré que la prédication des apôtres s'appelle habituellement dans les Actes et dans les épîtres la Parole de Dieu, s'écrie : « Et leur parole écrite ne serait plus la Parole de Dieu ! » L'argument, me semble-t-il, ne porte pas, ou bien il va trop loin, car enfin les prédateurs actuels de l'Evangile sont les ministres de la Parole de Dieu, — et non ministres de l'Ecriture, remarquons-le : ici l'usage a bien raison, — ils prêchent la Parole de Dieu. Est-ce à dire que leurs lettres édifiantes, que leurs sermons écrits doivent être appelés la Parole de Dieu et leurs énoncés participer à l'autorité qu'on attribue à l'Ecriture sainte ? Assurément les écrits qui nous sont parvenus de Pierre ou de Paul contiennent la Parole de Dieu, sont conformes à cette Parole autant pour le moins que leurs prédications, mais leurs prédications n'étaient pas l'expression adéquate et absolue de cette parole : le trésor était contenu dans des vases de terre.

M. Auguste Meylan dans son livre *Canonicité et inspiration des Saintes Ecritures*, traite aussi la question qui nous occupe en ce moment (p. 192, sq.).

Après avoir reconnu que « les auteurs du système de l'inspiration-dictée sont partis de l'idée que l'Ecriture étant inspirée devait avoir tels et tels caractères, et qu'ils ont méconnu ou violenté bien des faits » (p. 146), « que là où les trois évangélistes diffèrent, nous ignorons quels sont les termes mêmes dont s'est servi le Seigneur » (p. 168), qu'il y a dans l'Ecriture un élément humain qui comprend « les passions, les erreurs et les préjugés » des écrivains sacrés (p. 172), que « la mémoire des auteurs sacrés n'était pas infaillible pour des choses sans importance » (p. 182), qu'on « trouve dans la Bible des morceaux qui renferment de belles pensées mélangées d'idées fausses et qui ne proviennent pas du Saint-Esprit, comme les entretiens de Job et de ses amis » (p. 193), après avoir « reconnu, à parler rigoureusement, la réalité de la distinction » entre la Parole de

Dieu et l'Ecriture (p. 193), M. Meylan estime néanmoins qu'il faut continuer à désigner ainsi l'Ecriture.

Nous avons vu qu'à parler rigoureusement, selon Quenstedt, *si accurate loqui velimus*, Dieu seul parle dans l'Ecriture; M. Meylan trouve au contraire qu'à parler rigoureusement il faut distinguer la Parole de Dieu et l'Ecriture, mais il n'en conclut pas moins comme Quenstedt, avouant ainsi qu'il ne parle pas rigoureusement, ce qui est toujours regrettable. Du reste, voici ses raisons (p. 194, 195):

1^o Toute l'Ecriture est divinement inspirée, en sorte que toutes les paroles qu'elle renferme... s'y trouvent par la volonté de Dieu. Cet argument n'a pas grande force pour qui a des idées moins strictes que M. Meylan, « relâchées », comme il dit (p. 193), sur l'inspiration des Ecritures, pour qui ne croit pas à une inspiration immédiate, spéciale, absolue et qualitative. Du reste, pour être rapportée par la volonté de Dieu, une parole n'est pas nécessairement pour cela parole de Dieu.

2^o Sa seconde raison est que « la Bible doit être distinguée de tout autre livre par un titre. Or nul autre ne lui convient mieux que celui de *Parole de Dieu*, puisqu'il la désigne par son caractère essentiel et fondamental, qui est d'être une révélation divine ou une parole de Dieu adressée aux hommes. » A quoi nous répondons que la Bible n'est pas la révélation elle-même, mais le monument littéraire, ou le document de la révélation, puis qu'il ne manque pas d'autres noms pour désigner nos livres saints: Bible (traduction de *Biblia*, mot singulier féminin fabriqué par la basse latinité du pluriel neutre grec *βιβλια*, les livres), Ecriture Sainte, livres de l'ancienne et de la nouvelle alliance, selon le sous-titre de la traduction de Darby, testament, sans compter le terme de *novum instrumentum* par lequel le Nouveau Testament fut souvent désigné par les Pères.

Ce terme d'*instrument*, absolument abandonné par l'usage de l'Eglise et qui peut paraître au premier abord un peu singulier, s'applique au fond avec justesse au recueil de nos livres saints; c'est en effet l'instrument de notre connaissance de la révélation de Dieu, ou le moyen de la connaître, les documents, les titres, les pièces à l'appui de notre

foi¹. Il ne présente pas le sens amphibologique du mot de Testament qui permettait à un colporteur évangéliste que j'ai connu de commencer habituellement ses allocutions en disant: « Notre Seigneur Jésus-Christ est mort, mais il nous a laissé un testament que voici, etc. » (La Vulgate a rendu par *testamentum* qu'elle prenait dans le sens de *testatio, lex*, le terme de *Berith, διαθήκη*.)

Je ne crois pas non plus, avec M. Meylan, que les oracles de Dieu (τὰ λόγια τοῦ Θεοῦ de Rom. III, 2 et Hébr. V, 12), désignent les écrits des prophètes.

3^o La troisième raison de M. Meylan est que les prophètes, Jésus-Christ et les apôtres appellent l'Ecriture la Parole de Dieu. Or aucun des passages qu'il cite à ce sujet ne me paraît probant, la Parole de l'Eternel qui est droite, épurée, qui demeure éternellement, ne devant point nécessairement désigner les livres de Moïse et des prophètes. Ce que nous avons dit du Ps. CXIX s'applique ici.

On ne peut autrement que d'être frappé du caractère parfaitement humain de ce livre ou plutôt de ce recueil de livres si fréquemment appelés la Parole de Dieu ; il ressort de l'*individualité* de ses auteurs, qui se montre et dans la forme et dans le fond de leurs enseignements, dans le contenu de leur prédication, laquelle présente la vérité sous un angle, un point de vue particulier. Comme on sent palpiter l'homme chez saint Paul, par exemple ! Je ne m'étends pas sur cette vérité que la théologie biblique, discipline relativement moderne, a mise en si pleine lumière.

J'admets bien que cette individualité si marquée des auteurs bibliques n'est nullement une preuve que Dieu ne parle pas par leur moyen ; il peut fort bien avoir exprimé ses pensées en employant le langage de ses *amanuenses*, leur style, leur rhétorique, leur façon même de penser, en se servant de leur tournure d'esprit, on pourrait même peut-être aller jusqu'à dire de leurs étroitures, auxquelles il se serait jusqu'à un certain point accommodé.

¹ R. Rothe, *Zur Dogmatik*, p. 287 : « Die Bibel ist das vollkommen ausreichende Instrument zu einer schlechthin irrthumslosen Erkenntniss der göttlichen Offenbarung. »

Le caractère circonstanciel de la plupart des écrits bibliques, qui frappe aussi à première vue, ne démontrera pas non plus, me semble-t-il, la non-inspiration de ces écrits, Dieu pouvant parfaitement avoir dicté à ses secrétaires ce que comportaient précisément les circonstances.

Le caractère progressif des enseignements bibliques pourrait offrir à cet égard une difficulté plus grande, mais elle porte sur l'idée de la révélation elle-même et pas seulement sur son expression littéraire : je fais allusion à des faits comme celui-ci : d'après le décalogue Dieu punit l'iniquité des pères sur les enfants jusqu'à la troisième et quatrième génération ; d'après Ezéchiel XVIII, 20, le fils ne portera pas l'iniquité du père ; l'âme qui pèche est celle qui mourra, ce qui, en dépit du fait éternellement vrai de la solidarité humaine que rappelle le commandement, n'en constitue pas moins un progrès incontestable en individualisme et en justice. De même en est-il du précepte donné aux anciens de haïr ses ennemis, qu'abolit formellement Jésus-Christ en le remplaçant par son contraire. (Math. V, 43, 44.)

Le principe très vrai de l'*accommodation*, que nous mettons tous en pratique dans l'éducation de l'enfance, lève bien des difficultés, véritables pierres d'achoppement pour qui oublie le caractère pédagogique des révélations de Dieu ; mais toutes les difficultés ne sont pourtant pas enlevées par là. Si Dieu peut s'être accommodé aux faiblesses de ses instruments, il ne peut pourtant avoir épousé leurs erreurs positives, ni s'être contredit lui-même en disant à l'un de ses secrétaires une chose et le contraire à l'autre. Si Dieu a dit : Tu m'as percé les oreilles (Ps. XL, 3 : **אָזְנֵיכֶם בְּרִית לִי**), il n'a pas dit : Tu m'as formé un corps (*σώμα δὲ κατηρτίσω μοι* : Hébr. X, 5). Si l'apaisement de la tempête sur le lac eut lieu avant la guérison du paralytique à Capernaüm selon Matthieu (VIII, 24-27; IX, 1-8), elle n'eut pas lieu après, comme le disent Marc (II, 1-12; IV, 35-41) et Luc (V, 17-26); VIII, 22-26. De même en est-il de l'ordre des tentations, du jour du dernier repas du Seigneur, de sa crucifixion, etc.

Ce n'est pas le Saint-Esprit qui s'est trompé en attribuant à

Jérémie la prophétie de *Zacharie* relative aux trente pièces d'argent, prix de la trahison de Judas. (Zach. XI, 13 ; Math. XXVII, 9.)

Si c'est l'Esprit de Dieu, comme je le crois fermement qui nous fait dire : « Soyez parfaits, comme votre Père qui est dans les cieux est parfait » (Math. V, 48), « tendez à la perfection » (2 Cor. XIII, 11), « à la parfaite stature de Christ » (Eph. IV, 13), « ne craignez rien de la part de ceux qui tuent le corps » (Math. X, 28), ce ne peut être lui qui nous dit : « Ne sois pas juste à l'excès et ne te montre pas trop sage! Pourquoi te détruirais-tu? » (Eccl. VII, 16) précepte dont on ne peut assurément taxer la morale que de mondaine.

On me dira peut-être : Vous vous plaisez à faire ressortir les taches du soleil qui vous réchauffe et vous éclaire, les petits morceaux de charbon du pain qui vous nourrit, le soleil n'en demeure pas moins le soleil, le pain reste du pain. D'accord, à ceci près que le Soleil de justice, ce n'est pas l'Ecriture, et le pain de vie, le canon.

Il est dans l'Ecriture de véritables erreurs, des contradictions irréductibles que la comparaison de la Bible avec elle-même fait trouver d'autant plus nombreuses qu'on l'étudie mieux. Elles ruinent absolument, à notre avis, la théorie de l'inspiration absolue que nous combattons, mais ne diminuent et n'atteignent en aucune façon ce qui fait la valeur de la Bible. La droiture, le respect pour la vérité exigent qu'on reconnaisse l'existence de ces erreurs. Je sais bien qu'elles ont été fort exagérées par le partipris, l'irrévérence et l'incrédulité, mais d'autre part aussi le parti-pris n'a que trop souvent cherché à les lever par des faux-fuyants, des expédients qui violentent le sentiment du vrai et des explications manquant de bonne foi, lesquelles ont fait bien du mal.

Combien M. de Rougemont est à la fois plus dans la vérité, et plus sage et plus humble aussi, quand il dit dans son livre *Christ et ses témoins* : « Nous ne voulons pas, mentant à notre conscience, nier l'existence d'incorrections dans les récits historiques de la Bible ; nous en concluons, au contraire, qu'il a plu à Dieu de mettre certaines limites à l'inspiration des pro-

phètes, que le nier c'est se rebeller contre Dieu, lui imputer les préjugés de notre raison, et que le reconnaître c'est humilier sa raison devant le fait évident et devant la volonté de Dieu. »

On dit parfois, touchant les contradictions de l'Ecriture, qu'il ne sied pas à de pauvres pécheurs tels que nous d'en statuer dans les récits saints, que nous devons, vis-à-vis de ce qui nous semble erroné ou contradictoire, prendre la position modeste qui seule nous convient et nous dire que ces contradictions seront levées plus tard pour nous. Ce raisonnement je l'accepte parfaitement quand il s'agit d'antinomies comme par exemple celles que nous ne pouvons absolument pas lever entre la toute-puissance, la toute-science de Dieu et notre liberté morale, mais non quand il s'agit de questions rentrant dans le cadre des sciences exactes, par exemple de l'antériorité ou de la postériorité d'un fait, ou bien de chiffres différents, cas si fréquent dans les Chroniques et les Rois, dans Esdras et dans Néhémie. M. Meylan parle de la nécessité de « faire taire son sens charnel devant les déclarations apostoliques » (p. 211). Notre sens charnel, parfaitement, mais ce n'est pas de lui que proviennent toutes les difficultés qui nous arrêtent dans l'étude de l'Ecriture sainte : le bon sens, qui fait certainement partie de ces grâces excellentes, de ces dons parfaits, qui, selon Jacques, proviennent d'en haut, du Père des lumières, constate aussi plusieurs de ces difficultés. Est-ce mon sens charnel qui me fait reconnaître que Matthieu (II, 5) fait dire à Michée (V, 1) le contraire de ce qu'il dit, dans un détail d'assez peu d'importance, il est vrai ? le prophète avait dit Bethléem *trop petite* pour... (צַעַר לְהִיוֹת) et Matthieu lui fait dire qu'elle n'est *nullement* la plus petite (οὐδαμῶς ἐλαχίστη). Un autre exemple : Il y a dans l'histoire des relations de David avec Saül deux récits en partie contradictoires, que l'auteur n'a pas réussi à fondre en un tout homogène, ou qu'il ne s'est peut-être guère inquiété d'harmoniser ; grâce au fait que la version des LXX présente plusieurs omissions dans cette histoire, nous pouvons reconstruire les deux narrations primitives ; celle des LXX, qui forme un tout complet, nous montre David, quand il offre de com-

battre Goliath, remplissant sa charge de héraut d'armes de Saül, et la reprenant naturellement après sa victoire. L'autre récit que nous obtenons en rapprochant les versets omis par les LXX¹, nous présente en David un jeune berger qui n'a jamais été à la cour ; envoyé par son père au camp, il n'y est certes pas traité par ses frères en favori du roi : Saül et Abner semblent ne l'avoir jamais vu ; il s'offre à combattre le Philistein, le met à mort, après quoi seulement il est retenu à la cour, où Jonathan s'éprend pour lui d'une ardente amitié. Assurément il faut nous défier de notre sens charnel, mais qu'a-t-il donc à faire dans la surprise du simple lecteur, tant soit peu attentif et intelligent, qui constate ces désaccords dans la sus-dite histoire ?

¹ XVI, 12-31 et XVI, 55 à XVII, 5. C'est le fait que ces omissions rapprochées les unes des autres forment un récit complet qui empêche de penser que les LXX auraient simplement retranché ce qui ne leur paraissait pas concorder avec le reste du récit : « Il n'est pas croyable, dit Robertson Smith (*The Old Testament in the Jewish church*, p. 125), que si les traducteurs de la version des LXX s'étaient mis arbitrairement à couper une narration originale homogène, les versets qu'ils omettent auraient formé un tout, un récit distinct et suivi. Nous sommes donc forcés de conclure que le texte des LXX est complet en lui-même et que les additions dans le texte hébreu sont des fragments d'un autre récit, d'une version populaire et moins exacte de cette histoire. »

(*A suivre.*)
